

COMPTE RENDU REUNION N°4

25 mai 2021

Réunion réalisée en visio-conférence

Personnes présentes : Véronique OLMI, Paule RENVOISÉ, Gaëlle VOILLARD, Michaël NGUYEN, Kevin RICHARD, Baptiste ROCROY, Jean-Louis ROUSSET et François THOUVENEL.

ORDRE DU JOUR

1. Fin de saison (entraînements, remboursements, pré-inscriptions...)
2. Jeux libres de l'été
3. Campagne ANS 2021
4. Assemblée Générale 2021
5. Effectifs des équipes d'interclubs saison 2021-2022
6. Entraîneurs saison 2021-2022
7. Organisation d'un créneau *Sport Santé* saison 2021-2022
8. Questions diverses
 - Dispositif *Antirouille*
 - Subvention de l'US Générale
 - Certificats médicaux pour les jeunes
 - Stage au CREPS de Bourges de Marin MAMMERON
 - *La Petite Plume 2021*
9. Date de la prochaine réunion

Date de la prochaine réunion :

Vendredi 11 juin à 19 h 30

I / Fin de saison (entraînements, remboursements, pré-inscriptions...)

À partir du **mercredi 19 mai**, Florian DIEZ et Léo BARRIÈRE ont pu à nouveau proposer des entraînements aux jeunes licenciés du club. Seule une dizaine d'entre eux a repris le chemin de l'entraînement, mais ils l'ont fait avec beaucoup de plaisir et de motivation.

La reprise des entraînements *Adultes* est quant à elle prévue le **mercredi 9 juin** prochain. Les entraînements seront assurés jusqu'au **2 juillet**. Le protocole mis en place par l'état qui définit la jauge à 50% de la capacité d'accueil d'une structure permettra à tous de prendre part aux entraînements. Les entraîneurs adapteront leurs entraînements et sauront proposer une reprise en douceur.

Pour les jeux libres, le protocole s'avère plus contraignant : seules 10 personnes pourront fréquenter une structure sur un temps donné en l'absence d'entraîneur. A ce propos, au Jeu de Paume, seuls les jeux libres du **samedi midi** et du **samedi soir** seront maintenus, car sur les autres créneaux, le gymnase sera mis à disposition des équipes s'entraînant habituellement à STAPS.

En ce qui concerne les cotisations 2020-2021, elles seront bien sûr recalculées au prorata du nombre de semaines de pratique dont le licencié aura bénéficié, montant auquel s'ajoutera le coût de la licence fédérale (22,75€ pour un enfant de moins de 9 ans / 43,72€ pour un jeune / 50,02€ pour un adulte). Véronique OLMI préparera un tableau récapitulatif des « nouvelles » cotisations à appliquer en fonction des créneaux. Les entraîneurs se chargeront de les collecter à l'occasion des entraînements. Les licenciés devront se manifester avant le **30 juin** s'ils souhaitent bénéficier de cette mesure.

Une session de pré-inscription sera proposée aux adhérents fin août, avant la Brocsport.

II / Jeux libres de l'été

Kevin RICHARD a complété et adressé au service des sports une demande de créneaux pour le jeu libre de cet été. Nous souhaitons proposer des sessions de jeu libre du **5 au 22 juillet** puis **23 août** au **2 septembre**. Pour chaque créneau, la présence d'un adulte référent sera impérative. Jean-Louis ROUSSET, François THOUVENEL, ainsi que Kevin se sont proposés pour assurer ce rôle.

Au mois d'**août**, certains créneaux seront réservés aux compétiteurs des équipes 1 et 2 et aux jeunes compétiteurs.

III / Campagne ANS 2021

Dans le cadre de la campagne ANS 2021, Kevin RICHARD et Paule RENVOISÉ ont dû dresser le bilan des actions envisagées pour la campagne 2020. L'action qui concernait la section sportive dirigée par Quentin NGUYEN sur le lycée Saint Exupéry a été menée à bien ; celle concernant l'intégration des jeunes du club dans le bénévolat n'ayant pu aboutir en raison du contexte sanitaire, elle sera reconduite.

Pour la campagne 2021, les axes prioritaires retenus ayant fait l'objet d'une demande de subventions sont :

- le projet intéressant la section sportive dirigée par Vincent ESPEN au collège Pasteur ;
- le projet conjoint Badminton/Gymnastique volontaire autour du fitminton et du sport au féminin ;
- le projet d'ouverture d'un créneau Sport Santé au sein du club pour la rentrée 2021.

IV / Assemblée Générale 2021

L'Assemblée Générale de l'US Créteil Badminton aura lieu **jeudi 1^{er} juillet 2021** à 20 heures (lieu encore à définir). Les convocations seront envoyées avant la mi-juin aux adhérents du club. A la suite de cette AG, un buffet sera offert.

Les membres des différentes commissions devront préparer puis transmettre à Gaëlle VOILLARD leurs supports visuels pour le **samedi 19 juin** au plus tard et, rapidement après l'AG, leurs comptes rendus.

Toutes les candidatures seront les bienvenues pour étoffer le nouveau bureau. Elles devront être envoyées au siège de l'US avant le **24 juin 2021**.

V / Effectifs des équipes d'interclubs saison 2021-2022

Les effectifs des équipes 1 et 2 restent quasiment inchangés.

A noter toutefois le départ de Brice LEVERDEZ qui, après 16 années passées au sein du club, s'entraînera ailleurs l'année prochaine. Cette décision a été prise d'un commun accord entre le champion et l'US Créteil.

Pour les autres équipes, les effectifs seront entérinés en fonction des futures inscriptions.

VI / Entraîneurs saison 2021-2022

A l'exception de Mathieu ESPEN dont nous n'avons pas encore eu le retour, l'ensemble des entraîneurs ont confirmé leur engagement pour la saison prochaine.

VII / Organisation d'un créneau *Sport Santé* saison 2021-2022

Pour rappel, Kevin RICHARD a rédigé et transmis à l'US Créteil un projet « Sport Santé » pour le compte de l'association, proposant un créneau de badminton d'une heure trente à destination de personnes atteintes de maladies chroniques ou ALD, pour un cycle de 6 ou 7 semaines.

Quentin NGUYEN a suivi la formation organisée par le CNOSF et est désormais titulaire du diplôme d'Activité Physique Adaptée lui permettant d'encadrer ce créneau. Kevin doit le recontacter pour

Le créneau retenu est celui du **mercredi** de 19h30 à 21h à Nelson Paillou (2 ou 3 terrains réservés sur le créneau des *Loisirs débrouillés*).

Les deux maisons *Sport Santé* du département seront informées de la création de ce créneau. Kevin est également en contact avec Quentin afin de déployer le référencement du dispositif.

Reste à statuer sur le montant de la cotisation qui sera demandée aux participants de ce créneau.

VIII / Questions diverses

- Kevin RICHARD a sollicité les entraîneurs du club pour encadrer plusieurs créneaux dédiés à la découverte du badminton dans le cadre du dispositif *Antirouille 2021* qui se déploiera cet été dans les différents quartiers de la ville. Seul Florian DIEZ sera disponible. Le badminton sera donc peu représenté.

- L'US Créteil Générale a voté et attribué une subvention de 55 000 € à notre association pour l'année 2021. En cas de nécessité, une rallonge pourra être attribuée.
- Pour les mineurs et la majorité des sports, un récent décret remplace désormais le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive par un questionnaire de santé qui sera rempli par les parents. Le certificat médical n'est donc plus obligatoire pour cette population sous réserve de l'absence de réponse positive à un ou plusieurs items du questionnaire.
- Marin MAMMERON a été sélectionné pour un stage *Benjamins* de deux jours au CREPS de Bourges. Le club participera aux frais.
- Les dates envisagées pour l'organisation de l'édition 2021 de *La Petite Plume* sont les **16 et 17 octobre** ou les **23 et 24 octobre 2021**. Jean-Louis ROUSSET va contacter la juge arbitre Brigitte VINCENT pour s'assurer de sa disponibilité sur ces deux week-ends. En fonction de sa réponse, Kevin RICHARD déposera une demande d'attribution du gymnase Nelson Paillou auprès du service des Sports.